

ACADEMIE DE POITIERS

LYCEE JEAN MOULIN -
MONTMORILLON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 FEVRIER 2021

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 19-01-2021

1^{ère} convocation : oui

2^{ème} convocation : non

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Présidence de : Th. AUDONNET

Secrétaire de séance : Mme LAVIGNE



LYCEE JEAN MOULIN
9, avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON Cedex

Tél : 05 49 91 00 02
Fax : 05 49 91 56 35
ce.0860028n@ac-poitiers.fr

Montmorillon, le 20/01/2021

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil d'Administration du lycée qui se tiendra

le mardi 02 février 2021
à 19 h 00 en salle d'étude collège

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Organisation administrative

1.1 Approbation du procès-verbal du CA du 12/11/2020

2. Vie pédagogique

2.1 Dotation Globale Horaire

3. Vie matérielle et financière

3.1 Contrats et conventions

3.2 DBM : prélèvement sur fonds de roulement de 1500 €

3.3 Amortissement

3.4 Contrats 2020-2021

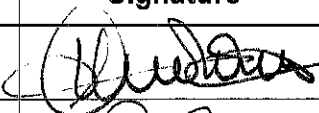
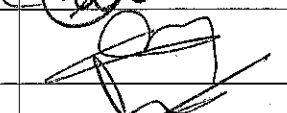

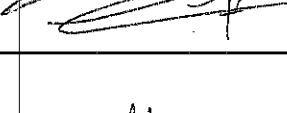
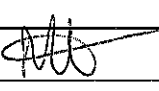
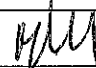

3.5 Fonds de solidarité : conditions d'attribution

3.6 Fonds sociaux : conditions d'attribution

4. Questions diverses

Th. AUDONNET

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 02 NOVEMBRE 2021

Qualité	Titulaires		Suppléants		
	Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry 			
	Proviseur adjoint	LE LAY Carine 			
	Gestionnaire	CHAIGNE David 			
	C.P.E.	LAVIGNE Isabelle 	PIET-DELAUVIGNE Clémence		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	VALKO Odile	Léonore MONCOND'HUY		
		WASZAK Reine-Marie 			
	CCVG	DUCROS Katia	DULAG Louis		
	Commune siège	RALLION Florence			
PERSONNALITE QUALIFIEE	MORLAT Vincent				
	TRANCHANT Jérôme				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement et d'éducation	ANTIAO Paul		GUERINEAU Pascale	
		BAUDOIN Bénédicte	Visio	PRAUD Monique	
		PASTRE Camille	Visio		
		LEPAGE Fanny	Visio		
		TOULISSE Valérie	Visio		
		BLANCHARD Agnès			
		LIGAUD Valérie	Visio		
	Personnels ASSTOS	BLITTE Sophie	Visio		
		FAIX David			
		LEGARDINIER Magali			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BAGUESSE Virginie	Visio	DEMAZEAU Nathalie	
		BARDEAU Séverine	Excusée	BOUSSEBATA Véronique	
		LEON Pascal	Visio	BORSETTO Laétita	
		RICHER Cécile	Visio	CHARPENTIER Marc	
		SURIG Christelle	Visio		
	Elèves	WRIGHT Matthew		DESVIGNES Solène	Excusée
		ROUSSEAU Romann		GOSSET Lilou	
		CASANOVA Antoine			
		STOECKLIN Léa			
	CVL	REEVES Harry			
Invité (s)	CHATENET Stéphane				



Lycée Jean Moulin
9, avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 Montmorillon Cedex

Montmorillon le 02/02/2021

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 Février 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Préambule

La séance est ouverte à 19h15

Présents : voir liste d'émargement.

Mme LAVIGNE, C.P.E, assure le secrétariat de séance.

M. Audonnet, proviseur, ouvre la séance et présente aux membres du C.A l'ordre du jour : ajout d'un point : la mise à jour du protocole sanitaire de février.

Le chef d'établissement soumet au vote des membres du C.A l'approbation de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

Votants : 17

Pour :17

Contre :

Abstentions :

I. Organisation administrative

1.1. Approbation du P.V. du C.A. Du 12/11/2020

Les membres du Conseil d'administration ont reçu le document suite à la séance du conseil d'administration indiquée ci-dessus et en ont pris connaissance

M. AUDONNET demande si des remarques sont à apporter au compte rendu du dernier conseil d'administration.

Aucune modification n'est demandée, l'approbation de ce procès-verbal est soumise au vote.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre

Le procès-verbal est approuvé.

II. Vie Pédagogique

2.1 Répartition de la Dotation Globale Horaire :

Mr Audonnet présente la répartition de la dotation globale horaire (voir tableau ci-joint)

Votants : 17

Pour 14

Contre

Abstentions 3

Mr Audonnet rappelle que la commission permanente sert à étudier la D.G.H et qu'il est dans l'obligation de la réunir avant la présentation de la DGH devant le CA.

La D.G.H du Lycée est de 783,5 h : 696,5 heures postes 87 H.S.A Forfait U.N.S.S 6h et 543 élèves prévus.

La ventilation des heures postes plus les H.S.A doit correspondre au montant total de la D.H.G

- Contrat de professionnalisation : Il est fait état d'un nouveau type de contrat de professionnalisation à destination des professeurs d'E.P.S stagiaires qui permet d'accueillir des étudiants de niveau master. Ils doivent pendant la même année préparer leur Master, le CAPES et avoir en charge des classes.

Mme Hulin fait remarquer que ce sont des contrats précaires et que l'on précarise de plus en plus le métier d'enseignant.

- Temps partiel : Mme Hulin stipule par ailleurs que la politique du Rectorat voudrait que l'on supprime les temps partiels. Mr Audonnet souligne que les demandes de temps partiels sont importantes à respecter car il y a une vraie raison à cette demande.

- Pondération : pour une heure faite pour une classe à examen, cela compte pour 1,1h. Cette pondération est à intégrer dans les heures supplémentaires.

Mme Hulin fait remarquer la difficulté de faire de l'accompagnement personnalisé en classe entière c'est à dire à 35 élèves. Mr Audonnet souligne aussi cette difficulté.

- Présentation des choix des spécialités des élèves de secondes : Mr Audonnet précise que les élèves doivent être guidés au mieux pour tenir compte de la structure de l'établissement.

* NSI : 32 élèves se sont positionnés d'où la demande d'ouverture de 2 groupes. Trois établissements le proposent et Camille Guérin va l'ouvrir l'année prochaine.

* Géopolitique : 80 élèves se sont positionnés : demande d'ouverture de 2 groupes.

- Série STMG : Mr Audonnet fait part aux membres du conseil d'administration de son inquiétude concernant la série STMG. En effet, il y a déjà 37 demandes pour une classe prévue à 35 élèves. Une classe de S.T.M.G a été ouverte en section supplémentaire pour les STMG non pourvus. Il précise que si nous sommes très au-delà du nombre d'élèves attendus il y aurait peut-être la possibilité de l'ouverture d'une classe supplémentaire (2 classes à 24 élèves)

III.VIE Matérielle et financière

Mr Audonnet cède la parole à Mr Chaigne gestionnaire

3.1 Amortissements : durée 5 ans

Mr Chaigne présente aux membres du conseil d'administration l'amortissement pour le matériel suivant : logiciel et informatique : 4 ans, véhicule : 5 ans, outillage et matériel

de bureau : 5 ans et mobilier : 10 ans.

Votants :17

Pour :17

Contre :

Abstentions

3.2 Contrats 2020-2021

Mr Chaigne présente aux membres du conseil d'administration les différents contrats (voir document ci-joint)

Votants :17

Pour 17

Contre :

Abstentions :

3.3 Fonds de solidarité : conditions d'attribution

La région Nouvelle Aquitaine a décidé de la mise en place d'un nouveau fonds de solidarité afin d'accompagner les familles qui subissent une baisse de revenus suite à la crise sanitaire.

Mr Chaigne présente aux membres du conseil d'administration les conditions d'attribution de cette aide.

Votants :17

Pour : 17

Contre :

Abstentions :

3.4 Fonds sociaux : conditions d'attribution

Mr CHAIGNE présente aux membres du conseil d'administration les conditions d'attribution des fonds sociaux.

Votants :17

Pour :17

Contre :

Abstentions :

Mr Audonnet rappelle que nous avons des Fonds sociaux à disposition des familles, d'un montant de 3674 €.

Il fait remarquer qu'ils sont peu demandés car les familles n'osent pas faire la démarche.

Mme Lhuillier a donné 8 dossiers à des familles en difficulté et malheureusement aucune n'a donné suite.

Le Proviseur rappelle aussi que nous accompagnons les familles dans ce type de démarche aussi bien pour les demandes de bourse que pour remplir des formulaires.

En plus du Fonds Social régional, il existe maintenant le fonds social Covid, pour lequel il n'y a eu aucune demande

Le message a été relayé par Mr Audonnet qui va faire une relance auprès des familles.

Ce montant est reconduit au deuxième trimestre.

Les justificatifs demandés seront des attestations de paiements de la C.A.F plus particulièrement des justificatifs de baisse de salaire.

III. QUESTIONS DIVERSES : **Protocole sanitaire et pédagogique**

Mr Audonnet informe les membres du C.A des modifications du protocole sanitaire et pédagogique en vigueur dans l'établissement ;

Mr Audonnet rappelle que ce protocole sanitaire évolue et est réactualisé en fonction de l'évolution sanitaire du pays et des arrêtés préfectoraux. Suite aux dernières annonces ministérielles, le protocole sanitaire évolue par les mesures suivantes:

- Au self, du gel hydro alcoolique est mis à disposition des élèves à côté des fontaines à eau afin qu'ils se désinfectent les mains avant de se servir.
- EPS : les cours sont supprimés à l'intérieur.

Mme Labarbarie évoque l'attitude de lycéens qui respectent de moins en moins les gestes barrières et peuvent devenir insolents quand on leur fait la remarque sur leur masque mal positionné.

Mr Audonnet se propose d'écrire un message aux élèves ainsi que de passer dans les classes pour un rappel aux élèves du respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

- Aération des salles plus fréquentes comme le fait remarquer Mme Labarbarie
- Self : Mr Audonnet précise qu'il cherche des solutions avec Mr Chaigne pour pouvoir appliquer la distance de deux mètres entre les groupes dans le self.
 - Côté collège : cette disposition est applicable en décalant les tables
 - Côté lycée : du fait du self trop petit et des contraintes d'emploi du temps des lycéens, la mesure est impossible à mettre en oeuvre

Mme Martin fait la proposition d'utiliser le gymnase pour que les lycéens puissent y manger un repas froid.

Dans cette situation la distance de 2 mètres entre les groupes pourrait être respectée.

Mr Audonnet se propose d'étudier cette proposition.

- Le Patio : En dernier lieu est évoqué le Patio, qui selon certains collègues enseignants, devient une zone de non droit, une zone que se sont appropriés les lycéens et où il est difficile de leur faire des remarques.

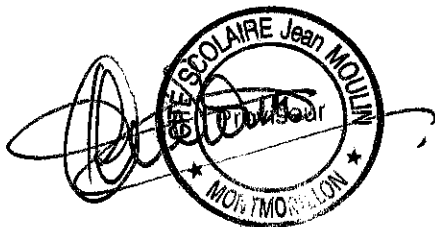
Mr Audonnet précise que si cela devait se reproduire le coin fumeur serait fermé mais précise que le patio reste un moindre mal pour les lycéens et que si nous le fermons les élèves vont se cacher pour fumer un peu partout dans le lycée et déclencher des alarmes incendie

- Jeux de ballons dans la cour : Devant la circulation plus active de variant du coronavirus, les jeux de balles et de ballons seront interdits dans la cour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h46.

L'ordonnateur,
Mr Audonnet

La secrétaire de séance :
Isabelle Lavigne



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Isabelle Lavigne".

03-févr-21 LYCEE: MONTMORILLON 089028 N		H I S T O R I E	L C E L T A T S E I S	L M E O I L L E N S	P H I L O S O P H I E	A N N E E S I S	A L L E M A N D	E S P A G N O L	I T A L I E N N	P O R T U G A I S	M A T H E M A T I Q U E	P H Y S I Q U E	P A R T I C I P A T I V I T E	S C I E N C E S M A T H E M A T I Q U E	B I O L O G I E M E D I C I N E	S E N S I B I L I T E	E C O L O G I E	B U R S E L A T I N E	M E D I C I N E	I N F O R M A T I Q U E	A R T S I Q U E	M U S I Q U E	E P I C U R I S T I C I S M E	A R T S I Q U E	S C I E N C E S M A T H E M A T I Q U E	E T E C H O L O G I E	R E L I G I O N A T	URPEZA	* T O T A L X
Ventilation Dhg Globale 2021	A	81,00	19,00	70,50	25,50	92,50	7,50	49,25	19,00	81,50	69,50	53,00	39,00	109,38	9,60	50,50	5,00	5,00	9,60	46,50	4,00	5,00	12,00	783,23	783,50				
Heures Postes demandées	B	72,00	16,00	63,00	23,00	75,00	7,50	38,50	16,00	71,00	65,00	48,00	27,00	100,90	9,00	46,50	3,00	3,00	9,00	46,50	3,00	3,00	12,00	696,50	696,50				
HSA demandées	C	9,00	1,00	7,50	2,50	17,50		10,75	1,00	10,50	1,50	5,00	3,00	9,88	0,50	4,00	3,00		0,50	4,00	3,00			86,73	87,00				
Total B + C (doit être égal à A)	D	81,00	19,00	70,50	25,50	92,50	7,50	49,25	19,00	81,50	69,50	53,00	39,00	109,38	9,60	50,50	5,00	5,00	9,60	46,50	4,00	5,00	12,00	783,23					

AIDE

(se reporter à l'annexe 4)

Ajustements soulaires

apport des postes définis pourvus	E

--	--

CONTRATS

	Fournisseur	périodicité	Objet	2021
S E R V I C E G E N E R A L	AXIANS		MAINT. AUTOCOM	2040,00
	BUREAU VERITAS	1/2ans	INSTALL. SPORTIVES	991,00
	BUREAU VERITAS		INSTALL ELECTRICITE/GAZ	1843,00
	BUREAU VERITAS 2019	1/3ans	VERIF TRIENNALE SECU INCENDIE	1584,00
	BUREAU VERITAS		VERIF ANN ASCENSEURS +MC	308,45
	PITNEY BOWES		MACHINE A AFFRANCHIR	879,00
	OTIS		MAINTENANCE ASCENSEURS	1440,00
	APS SERVICES		EXTINCTEURS	493,00
	HERVE THERMIQUE		MAINTENANCE CHAUFFERIE	5193,00
	GARDIAN ALARM		ALARME INCENDIE	2994,00
	NIORTAISE DES EAUX		FONTAINES A EAU	835,00
	ORTEC		DECHETS TOXIQUES	805,00
	ELIS LIMOUSIN		DESINFECTION /DERATISATION	671,00
	CENTRAL COPIE		MAINTENANCE COPIEURS	460,00
	BUREAU VERITAS		VERIF CHAUFFERIE	206,00
	MILA WEISSWEILER		MAINTENANCE SITE INTERNET	100,00
	BUREAU VERITAS		MAINT MUR ESCALADE	1082,00
	IANOR		MAINT LOGICIEL PATRIMOINE	280,00
	DAMA		MAINTENANCE RESEAUX	345,00
				22549,45
S R H	IGIENAIR	1	MAINT NETTOYAGE HOTTES	1095,00
	AXIMA REFRIGERATION	1	MAINTENANCE CUISINE	9950,00
	OLEO RECYCLING	1	ENLEVEMENT GRAISSES	150,00
	TURBO SELF	1	MAINTENANCE	1750,00
	QUALYSE	10	CONTRÔLE BACTERIOLOGIQUE	1630,00
OTIS	4	MAINTENANCEMONTÉ-CHARGES	310,00	
			14885,00	
			37434,45	

Sous-total :

14885,00
37434,45

	LA POSTE				4040,00
	ORANGE BUSINESS				5440,00
	GAZ				100000,00
	ELECTRICITE				52500,00
	EAU				14000,00
	SIMER				3561,00

TOTAL : 216975,45